

RUCHER DU HAUT BUGEY - RHB-01 - BULLETIN ADHESION 2026

Renouvellement ou 1^{ère} adhésion (rayer la mention inutile)

NOM : PRENOM :

Rue, Numéro, Lieu-dit :

Commune : Code postal :

Date de naissance : ☒ Portable (ou fixe) :

Adresse mail (écrire lisiblement) :@.....

Si renouvellement, les renseignements ci-dessus sont-ils identiques à l'année dernière OUI NON (rayer la mention inutile)

NAPI : NOMBRE RUCHES ET RUCHETTES :

N° de SIRET Obligatoire pour la vente de votre miel :

A) Adhésion au RHB 01 (20 €) + Cotisation au SNA (5.50 €) soit 25.50 €

Abonnement obligatoire à la revue Abeille de France 11 numéros, choix entre

Version PAPIER à 26 € OU version ELECTRONIQUE à 16 € soit€

Assurance obligatoire et payante dès la première ruche et ruchette, choix entre 3 formules :

soit Pack BRONZE Nombre de Ruches et ruchettes x 0.45 € soit€

ou Pack ARGENT Nombre de Ruches et ruchettes x 1.75 € soit€

ou Pack OR Nombre de Ruches et ruchettes x 3.50 € soit€

B) Abonnement à d'autres revues en supplément si vous le souhaitez :

➤ 11 numéros « ABEILLES ET FLEURS » (Revue UNAF) à 36.00 € soit€

Nouveau Version numérique à 23.00 € soit€

➤ 6 numéros « LA SANTE DE L'ABEILLE » (Revue FNOSAD) à 26.00.€ soit€

C) Avez-vous adhéré au GDS OUI NON (rayer la mention inutile)

SOIT UN CHEQUE à l'ordre du RHB 01 d'un montant de

€

JE M'ENGAGE à prendre connaissance et à respecter les statuts et le règlement intérieur affichés au rucher.

J'AUTORISE la diffusion et/ou reproduction des photographies et/ou vidéos prises lors des séances sur lesquelles je figure.

JE RECONNAIS être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site

<https://www.snapiculture.com/conditions-generales-et-franchises-des-assurances-apicoles-2026/>

JE DONNE au SNA procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-participation.

A ce titre, **JE M'ENGAGE** à indiquer au RHB01 le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches, à régler le montant d'un des packs comprenant l'éco-contribution et à accepter les contrôles externes concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.

Pour donner effet à la présente procuration, **J'ATTESTE que je ne commercialise que des pots de miel.**

DATE :

SIGNATURE :

A envoyer à la secrétaire Pascale DARDAT 27 Rue du Pic Mar 01960 PERONNAS

DESCRIPTION DES DIFFERENTS PACKS D'ASSURANCE

PACK BRONZE qui comprend :

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.
+ L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit.
+ l'accès aux webinaires du SNA.
+ La prise en charge par le SNA de la couverture assurance en Responsabilité civile apicole à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).
+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri sur demande de l'adhérent).
Montant de la cotisation formule pack Bronze : 0,45 € / ruche.

PACK ARGENT qui comprend :

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.
+ L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit
+ l'accès aux webinaires du SNA.
+ La prise en charge par le SNA de la couverture d'assurance comprenant la Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête + Inondation à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).
+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri sur demande de l'adhérent).
Montant de la cotisation formule pack Argent : 1,75 € / ruche.

PACK OR qui comprend :

L'accès aux formations organisées par le SNA gratuites ou à tarif réduit.
+ L'accès aux événements organisés par le SNA gratuits ou à tarif réduit.
+ l'accès aux webinaires du SNA.
+ La prise en charge par le SNA de la couverture d'assurance comprenant la Responsabilité civile apicole - Défense pénale et Recours + Incendie + Tempête + Inondation + Vol + Détérioration à la hauteur du nombre de ruches cotisantes et correspondant à la déclaration officielle de détention et d'emplacement de ruches (délivrance d'une attestation d'assurance sur demande de l'adhérent).
+ La prise en charge par le SNA de l'éco-contribution à la hauteur du nombre de ruches cotisantes correspondant à la déclaration de détention et d'emplacement de ruches de l'adhérent (délivrance d'une attestation et du pack info-tri sur demande de l'adhérent).
Montant de la cotisation formule pack Or : 3,50 € / ruche